

Plan de prévention des risques naturels prévisibles - P.P.R. -

Mouvements différentiels de terrain
liés au phénomène de retrait gonflement
des sols argileux

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Commune : COURSAC

Carte de zonage réglementaire

- Zone fortement exposée (B1)
- Zone moyennement exposée (B2)
- Limite de commune

Approuvé par arrêté préfectoral le : 23 mai 2005

Echelle 1/10 000

0 500 1000 m



Sources : Fond topographique : IGN SCAN25, 1999 ; Carte d'aléa : rapport BRGM RP-S1266-FR, janvier 2002

